



ROLE ET MISSION DES DELEGUES DU PERSONNEL

INTER/INTRA

Délégués du Personnel titulaires ou suppléants, vous avez une mission de représentation du personnel. La réussite de cette mission passe par une connaissance de vos moyens, de vos droits

OBJECTIFS

- Connaître la mission des Délégués du Personnel
- Savoir éviter le conflit de compétences et prendre conscience de la complémentarité avec les autres IRP
- Préparer les réunions collectives, catégorielles et individuelles
- Analyser les réclamations qui relèvent des Délégués du Personnel

PROGRAMME

LE CE PARMIS LES INSTITUTIONS REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

LES DELEGUES DU PERSONNEL ET LES AUTRES REPRESENTATIONS DU PERSONNEL

LES ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

LE STATUT DU DELEGUE DU PERSONNEL

LE STATUT DES MEMBRES

Le statut de salarié protégé

Le cumul des mandats

Les heures de délégation

L'obligation de discrétion

SES ATTRIBUTIONS GENERALES

Les réclamations : définition, distinction entre réclamation et revendication

Les plaintes et observations auprès de l'inspecteur du travail

Les domaines de consultation des délégués du personnel

SES ATTRIBUTIONS SUPPLEMENTAIRES DES DELEGUES DU PERSONNEL

PREPARATION ET GESTION DES REUNIONS AVEC LES DELEGUES DU PERSONNEL

Ordinaires, catégorielles, individuelles

LES SITUATIONS POTENTIELLEMENT CONFLICTUELLES

Le droit d'alerte des DP, la saisine de l'inspecteur du travail

LE REGISTRE DES DELEGUES DU PERSONNEL

Le contenu, la consultation du registre

LE DELIT D'ENTRAVE AU FONCTIONNEMENT DES DP

Procédure, sanctions et recours

PUBLIC CONCERNE

Membres titulaires et suppléants des DP

METHODE PEDAGOGIQUE

Cette formation est entièrement construite sur des exemples concrets issus de problématiques fréquemment rencontrées. Une étude de cas permettra d'asseoir les apports théoriques de la session

Document délivré : attestation de fin de formation

Nombre de participants : 10 personnes au maximum

Votre formateur : Kéro Formation sélectionnera votre formateur en fonction de votre région et de notre planning

DUREE

14 heures

